

2007/8582 - Attribution de subventions à des associations pour un montant total de 82 381 € pour la mise en place de dispositifs d'espaces publics multimédia "internet pour tous" dans le cadre du Programme Lyonnais pour la Société de l'Information - PLSI (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat - Programme Lyonnais pour la Société de l'Information) (BMO du 10/12/2007, p. 2274)

Rapporteur : M. MUET Pierre-Alain

M. MUET Pierre-Alain, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme PESSON Alexandrine, Maire du 5^e arrondissement :
Monsieur le Maire, mes chers Collègues, le projet VieuxLyon.org a pour objet la modélisation en 3D disponible sur Internet du quartier Saint Jean. Le projet VieuxLyon.org a été initié en mai 2004 par Pierre Edmond Desvignes et Hervé Lequay, qui associent les compétences légitimes et reconnues par le passé sur d'autres projets : constitution de banques de données (Musée des Tissus, projet européen « TISSUS »), modélisation 3D informatique (Pont du Change, Cité de Tony Garnier).

En 2006, l'Association VieuxLyon.org est créée pour mettre en œuvre directement le projet, en y associant en particulier le savoir-faire 3D du laboratoire Map-Aria de l'Ecole d'Architecture de Lyon (Hervé Lequay). Le projet VieuxLyon.org se concentre donc sur les aspects de modélisation informatique du projet.

L'Association Renaissance du Vieux-Lyon (Président Pierre Edmond Desvignes) est le partenaire privilégié pour la partie « contenu » à la fois dans les domaines patrimoniaux, historiques et touristiques. Elle sera aussi, dans ses locaux du 50 rue Saint-Jean, le lieu de consultation locale agréé « PLSI », à savoir un centre multimédia de proximité pour les habitants, les étudiants et bien sûr pour les touristes.

Il s'agit donc à la fois de participer à un projet ambitieux de modélisation du patrimoine ancien, de qualifier ce patrimoine et de le mettre à la disposition des habitants (centre multimédia de proximité), comme des internautes, pour valoriser le patrimoine lyonnais.

Monsieur le Maire, je vous remercie tout particulièrement, parce que cela va encore favoriser le développement économique de la Ville de Lyon : les internautes vont pouvoir pianoter et préparer leur visite à Lyon dans de meilleures conditions.

Bien sûr, Monsieur Pierre-Alain Muet, je crois que le 5^e arrondissement était un peu en retard, mais nous allons avoir dès janvier un développeur économique qui va aussi requalifier et redonner du dynamisme économique aux commerçants de Saint-Georges à Saint-Paul et à Saint-Just. Merci à vous tous.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(MM. Broliquier et Pelaez ne prennent pas part au vote en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

(Adopté.)